



6 propositions des tonneliers et merrandiers Comment éteindre une flambée de 25 % du prix des barriques



6 propositions des tonneliers et merrandiers

Comment éteindre une flambée de 25 % du prix des barriques

Prévoyant une explosion du coût des tonneaux pour les vins et spiritueux si le gouvernement n'intègre pas les propositions de la merranderie et de la tonnellerie à l'accord d'accès aux bois de chêne, la filière pousse 6 évolutions permettant de désamorcer une machine jusqu'ici infernale.



Appelant à une réaction rapide, « la balle est dans le camp du ministère » martèle Jean-Luc Sylvain. - crédit photo : DR

L



'impatience monte parmi les tonneliers et merrandiers français qui n'en peuvent plus de voir leurs demandes rester lettre morte auprès de l'exécutif. « *Nous ne restons pas les bras croisés, nous faisons tout pour défendre notre filière, pour que les vigneron aient barriques à prix corrects sans hausses folles liées au commerce international des bois* » pose Vincent Lefort, le président du **Syndicat des Merrandiers** de France, qui résume ainsi les enjeux : « *nous demandons un accès loyal et équitable à la matière des bois de chêne commercialisés, un bien public destiné à être transformé sur nos territoires* ». Alors qu'un accord chêne arbitre l'accès à cette matière première, la filière française de production de barriques se sent étranglée par la baisse de ses approvisionnements (la moitié des volumes de grumes disponibles étant garantie par contrat pour les scieries) et l'augmentation des prix (+57 % depuis 2020 pour les ventes publiques de l'Office National des Forêts, ONF).

« *On se retrouve en difficulté, on manque de bois* » alerte Jean-Luc Sylvain, le président de la **Fédération des Tonneliers** Français, qui rappelle que le départ de toute l'affaire tient aux achats croissants de bois de chêne vers la Chine : « *les scieries [françaises] se retrouvent sans l'approvisionnement des forêts privés. Le gouvernement a d'abord trouvé la solution du label APECF (Association pour l'emploi des chênes et des feuillus français, imposant à l'acheteur de ne pas le transformer hors de France), mais comme il n'est pas imposé aux forêts privées, ces dernières ont continué à vendre d'importants volumes de bois en Asie* ».

Déshabiller Pierre pour habiller Paul

Face aux difficultés croissantes des scieries, « *dans un deuxième temps, le gouvernement a demandé à l'ONF d'assurer leur approvisionnement avec des contrats de gré à gré : l'accord chêne. Mais dans ces contrats de scierie se trouvent des qualités demandées par la tonnellerie et la merranderie. Cette contractualisation de toutes les qualités est un changement énorme, brutal, de la commercialisation du chêne. Cela se traduit par des hausses insupportables pour la filière vin et spiritueux* » alerte Jean-Luc Sylvain. Le tonnelier bordelais regrette que la filière de la merranderie et de la tonnellerie n'ait pas été incluse dans les négociations de l'accord chêne signé en 2022, alors qu'elle « *représente annuellement en valeur plus de 50 % des ventes de chênes publics par l'ONF* ».

Les difficultés des merrandiers et tonneliers venant d'arbitrages du gouvernement, leur filière demande à l'exécutif d'y remédier rapidement en s'inspirant de leurs six propositions pour rééquilibrer l'accès au bois de chêne à l'occasion d'un avenant à l'accord chêne prévu en 2025 (avec une clause de revoyure). « *Nous partageons la nécessité de protéger le chêne français contre le grand export, d'autant que nous en sommes les premiers utilisateurs* » souligne Vincent Lefort. Première demande, la filière merranderie tonnellerie demande à participer aux futures négociations de l'accord chêne. Deuxième proposition : la création d'un nouveau label « *porté par une instance indépendante et reconnue. Ce second label permet le choix de l'adhésion* » indiquent les deux syndicats (le label APECF impliquant l'ONF). Troisième demande au gouvernement : la commercialisation par vente aux enchères publiques (soit la fin des contrats) pour tous les chênes de forêts domaniales et communales sur les qualités utilisées par la filière (A, B et C).

Même système demandé par la commercialisation de bois tout du long des domaines et communes : « *imposer systématiquement le recours aux ventes publiques. Ce mode de commercialisation offre un accès juste et équitable au bois à tous les acteurs quels qu'ils soient, sans favoritisme* » indique la filière. Cinquième proposition : privilégier les ventes sur pied des chênes pour éviter que des bois abattus restent des mois dehors (avec des attaques d'insectes rendant les bois impropres à la tonnellerie). La dernière demande concerne l'amélioration de la traçabilité par parcelle des chênes mis en vente (comme



des grumes de différentes parcelles peuvent être regroupés).

Effet domino

Présentant leurs demandes le 7 mars dernier au cabinet du ministre de l'Agriculture, Marc Fesneau, les représentants de la tonnellerie-merranderie attendent toujours des avancées rapides. « *Si nos entreprises, jusqu'à présent, supportent tant bien que mal cette augmentation, qui vient s'ajouter à celles du prix de l'énergie, notre filière va vers de grandes difficultés dans les prochaines années, avec un effet domino pour nos clients français producteurs vinicoles et de spiritueux (de cognac notamment), déjà fragilisés par le ralentissement économique mondiale et chinois en particulier* » résumait les deux syndicats.

Risque de prix augmentant de 10 à 25 %

« *Il y a urgence pour nous tonneliers qui faisons maintenant nos stocks de bois. Nous achetons aujourd'hui des bois pour finaliser des tonneaux dans trois ans* » alerte Jean-Luc Sylvain, qui évoque des augmentations prévisibles de 10 à 25 % des prix des barriques : « *ça va être un problème pour nos clients qui en ont déjà assez des hausses du carton, du verre, de l'électricité. Notre métier va en subir les conséquences en termes de volumes et d'emplois.* »

Attendant une invitation à participer aux points intermédiaires sur l'accord chêne, Vincent Lefort se veut positif : « *nous sommes conscients que le ministère a fait des efforts en nous accueillant [en pleine crise agricole]. Maintenant, on veut continuer à discuter, y compris avec nos collègues de la Fédération Nationale du Bois. Nous ne sommes pas pour la division, mais pour le travail collectif avec l'ONF, notre premier fournisseur.* » Le président des merrandiers défendait 6 propositions de bon sens : « *les massifs forestiers de chêne sont rares dans le monde. Le chêne a beaucoup d'avenir et il n'y a aucun sens à exporter de la grume. Nous sommes pour la transformation dans les scieries françaises. Nous ne sommes pas dans un protectionnisme bête et méchant, nous sommes plein de bon sens.* »



Chaque année, l'ensemble de la merranderie et de la tonnellerie pèse un milliard d'euros de chiffre d'affaires rapporte Vincent Lefort, notant que les tonneaux valorisent des vins et eaux-de-vie AOP représentant des milliards d'euros (comme les cognacs, imposant l'élevage en fûts de chêne).

